

# REGLEMENT DU JEU SCANNE & GAGNE

## I. Présentation du jeu

Baugeois Entreprendre et l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée organisent en partenariat avec la ville de Baugé-en-Anjou un jeu intitulé « **SCANNE & GAGNE** » du 7 juillet au 31 août 2025

## II. Conditions de participation

Jeu interdit aux moins de 18 ans.

Sans condition d'achat.

Se référer aux articles suivants : Article 225-1 du code pénal et Article 225-2 du code pénal

## III. Modalités de participation

1. Scannez les 42 QR codes :
  - Chez chaque commerçant participant à ce jeu
  - Dans les lieux sportifs, culturels ou touristiques de Baugé-en-Anjou
2. Scannez également les 5 QR codes dans les boutiques virtuelles des commerçants sur [www.achetezenbaugeoisvallee.fr](http://www.achetezenbaugeoisvallee.fr)

## IV. Règle du jeu

Des affiches du jeu avec des QR Codes ont été affichées dans les vitrines des commerces participants et dans des lieux sportifs, culturels et touristiques de Baugé-en-Anjou.

Aussi, 5 QR Codes ont été cachés dans des boutiques virtuelles de la plateforme [www.achetezenbaugeoisvallee.fr](http://www.achetezenbaugeoisvallee.fr)

Parcourez les vitrines participantes des commerces de Baugé-en-Anjou et les lieux touristiques ainsi que les boutiques virtuelles sur la plateforme [www.achetezenbaugeoisvallee.fr](http://www.achetezenbaugeoisvallee.fr) pour scanner le maximum de QR Codes.

- 42 QR Codes différents + 5 symboles trouvés = 7 chances de gagner 100€ de chèques cadeaux
- 35 QR Codes différents + 2 symboles trouvés = 10 chances de gagner 80€ de chèques cadeaux
- 25 QR Codes différents = 7 chances de gagner 50€ de chèques cadeaux
- 20 QR Codes différents avant le 31 juillet = 18 chances de gagner une place pour le Festival de Boziacus.

Vous trouverez la liste des commerçants sur la plateforme [www.achetezenbaugeoisvallee.fr](http://www.achetezenbaugeoisvallee.fr)

Flashez les QR Codes du jeu du 7 juillet au 31 août 2025

BONUS ! Scannez avant le 31 juillet 20 QR Codes et tentez de gagner une place pour le Festival de Boziacus.

Outil utilisé pour le jeu : Framiform

Précision : Pour le nom des commerçants, il est spécifié qu'il s'agit du QR Code scanné qui fait foi et non la case à remplir sur le formulaire (qui n'est pas à modifier)

## V. Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés via l'outil de tirage au sort en ligne <https://plouf-plouf.fr> par l'OCABV.

### Premier tirage pour gagner les places de Boziacus

- Mardi 19 août 2025
- Un membre de la commission Baugeois Entreprendre Commerçants ou de l'OCABV prévient les gagnants par téléphone de leur gain et des conditions de remise.
- Retrait des billets pour le Festival de Boziacus du 20 août au 4 septembre à l'accueil du château de Baugé-en-Anjou sur présentation d'une pièce d'identité
- Les places non retirées le 5 septembre seront offertes par Baugeois Entreprendre et l'OCABV aux personnes de leur choix

## **Deuxième tirage pour gagner des chèques cadeaux territoriaux à dépenser dans les commerces de Baugé-en-Anjou**

- Mardi 16 septembre 2025
- Un membre de la commission Baugeois Entreprendre Commerçants préviendra les gagnants par téléphone de leur gain et des conditions de remise.

### **VI. Présentation des lots**

- 7 chèques cadeaux de 100€
- 10 chèques cadeaux de 80€
- 7 chèques cadeaux de 50€
- 18 places pour le festival de Boziacus

### **VII. Répartition des lots**

- Baugeois Entreprendre offre 900€ de chèques cadeaux
- La ville de Baugé-en-Anjou offre 900€ de chèques cadeaux et 18 places pour le Festival de Boziacus
- L'Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée offre 50€ de chèques cadeaux

### **VIII. Retrait des lots**

#### **Places pour le Festival de Boziacus**

Retrait du 20 août au 4 septembre à l'accueil du château de Baugé-en-Anjou sur présentation d'une pièce d'identité.

Les places non retirées le 5 septembre seront offertes par Baugeois Entreprendre et l'OCABV aux personnes de leur choix

#### **Les chèques cadeaux territoriaux**

Une remise des lots aura lieu au CCRA le mercredi 24 septembre 2025 à 19h30

Les personnes qui ne seront pas présentes lors de cette remise pourront retirer leurs chèques cadeaux à la boutique Ô Saveurs Baugeoises 25 Rue Basse, Baugé, 49150 Baugé en Anjou dans les horaires d'ouvertures de la boutique sur présentation d'une pièce d'identité du 25 septembre 2025 au 23 octobre 2025 inclus.

Faute de retrait avant le 25/10/2025, les chèques cadeaux seront remis en jeu lors d'un 2<sup>ème</sup> tirage au sort qui si besoin aura lieu le 28/10/2025. Les chèques cadeaux seront à retirer à la boutique Ô Saveurs Baugeoises 25 Rue Basse, Baugé, 49150 Baugé en Anjou dans les horaires d'ouvertures de la boutique sur présentation d'une pièce d'identité du 29/10/2025 au 26/11/2025 inclus.

Les lots non retirés au 27/10/2025 resteront la propriété de :

- Les chèques cadeaux offerts Baugeois Entreprendre resteront la propriété de Baugeois Entreprendre
- Les chèques cadeaux offerts par l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée resteront la propriété de l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée
- Les chèques cadeaux offerts par la ville de Baugé-en-Anjou deviendront la propriété de l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée.

L'ensemble des chèques cadeaux non retirés seront réinjectés dans un jeu supplémentaire organisé par Baugeois Entreprendre, l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée en partenariat avec la ville de Baugé-en-Anjou.

### **IX. Dépôt légal du règlement**

Le règlement sera déposé et consultable sur la plateforme [www.achetezenbaugeoisvallee.fr](http://www.achetezenbaugeoisvallee.fr) et dans les locaux de Baugeois Entreprendre / Office de Commerce et de l'Artisanat de Baugeois-Vallée à l'adresse suivante : 2 Anjou Actiparc - Ste Catherine – Baugé - 49150 Baugé-en-Anjou

### **X. Contractualisation**

La participation au jeu « Scanne & Gagne » emporte l'acceptation du règlement. Si un avenant intervient postérieurement à cette participation, celui qui souhaite refuser cette modification renonce à sa participation.

Le concours pourra à tout moment être modifié, écourté, prolongé ou annulé.

## **XI. Gratuité**

La participation au jeu est gratuite pour les joueurs.

## **XII. Litiges et responsabilité**

Tout dédommagement résultant de la participation au concours, de la renonciation à participer en cas d'avenant, d'une quelconque modification du règlement, de l'acceptation ou de l'utilisation d'un lot est exclu.

## **XIII. CNIL et exploitation des données**

Les informations recueillies sur les bulletins de participation seront conservées pendant 6 mois après la date limite de retrait du deuxième tirage au sort et seront utilisées uniquement dans le cadre du jeu.

En participant, l'accord est donné de communiquer les noms et prénoms et communes des gagnants sur les pages Facebook « Baugeois Entreprendre Commerçants », « Achetez En Baugeois Vallée » et « Baugé-en-Anjou » ainsi que sur la plateforme [www.achetezenbaugeoisvallee.fr](http://www.achetezenbaugeoisvallee.fr) et le site internet [www.baugeois-entreprendre.fr](http://www.baugeois-entreprendre.fr) La liste des gagnants sera également affichée dans les vitrines des commerces

Loi informatique et Libertés du 06 juillet 1978 :

Pour exercer :

- Le droit d'accès ou de rectification ou suppression des données
- Le droit de s'opposer à leur traitement

Veuillez contacter l'Office de commerce et de l'artisanat de Baugeois-Vallée - 2 Anjou Actiparc- Route de Sainte Catherine- Baugé 49150 Baugé-en-Anjou.

## **XIV. Élection de domicile**

Baugeois - Baugeois Entreprendre et l'Office de commerce et de l'artisanat de Baugeois-Vallée 2 Anjou Actiparc- Route de Sainte Catherine- Baugé 49150 Baugé-en-Anjou pour l'organisateur.

## **XV. Commerçant référent**

- Ô Saveurs Baugeoises - Stéphanie COIGNARD